



Informations  
riverains

**TRAVAUX  
D'EXTENSION  
DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE  
Rue Denis Cordonnier**

**du 14 janvier au 2 mars 2026**



Madame, Monsieur,

Les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain de la ville d'Amiens continuent dans votre quartier. Consciente des perturbations que ceux-ci vont engendrer au quotidien, Amiens Energies, entreprise Délégitaire en charge du déploiement du réseau de chauffage, met tout en œuvre pour réduire au maximum leur impact.

Pour faciliter la circulation, vous trouverez sur ces cartes, les zones concernées et les itinéraires de circulation que vous pourrez emprunter durant cette période. Veuillez noter que les dates des travaux indiquées ci-contre sont prévisionnelles et peuvent évoluer selon les contraintes rencontrées.

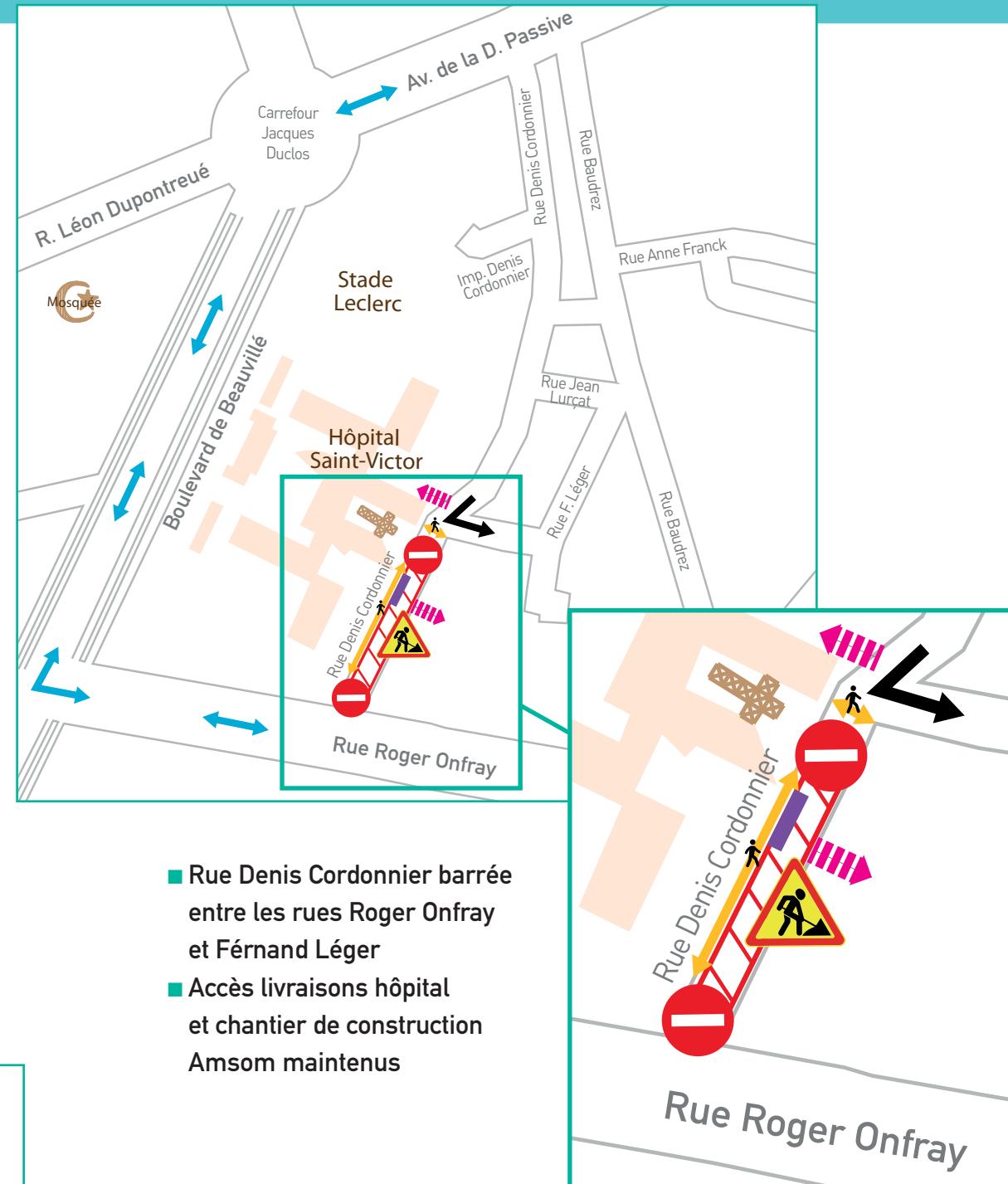
Amiens Energies et ses équipes assurent les accès piétons sur toutes les zones de travaux. Ils vous garantissent les accès aux services d'urgences, aux commerces, administrations, institutions, écoles... Néanmoins, il est interdit de se garer le long des emprises de chantier.

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site :  
<https://rezomee.fr/amiens-energies/>

L'équipe d'Amiens Energies vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour cette période de gêne occasionnée.

- Zone d'emprise de travaux
- Zone de stockage
- Sens de circulation
- Accès livraisons et chantier

- Route barrée
- Circulation piéton
- Déviation





## Qu'est-ce que le réseau de chauffage urbain Amiens Energies ?

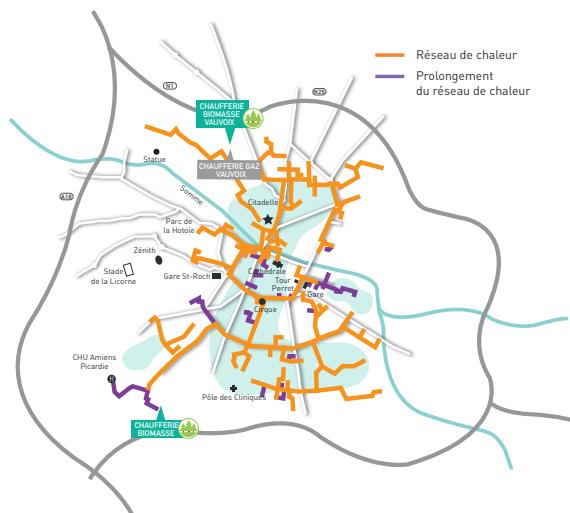
ENGIE Solutions, la Ville d'Amiens et la Banque des Territoires se sont associés pour créer Amiens Energies, délégataire de service public pour assurer la gestion et l'extension du réseau de chauffage depuis 2017.

### Comment fonctionne-t-il ?

Le réseau de chauffage mobilise des énergies renouvelables et de récupération (bois, récupération de chaleur sur les eaux usées de la station d'épuration, géothermie) depuis différents sites de production et distribue cette chaleur renouvelable aux bâtiments raccordés.

### Quels bâtiments raccordons-nous ?

Nous raccordons des bâtiments qui ont des besoins de chaleurs élevés comme des équipements municipaux, CHU, écoles et lycées, bâtiments administratifs, logements collectifs, ... Les travaux dans votre quartier visent à raccorder des habitations collectives du parc social.



## contact et infos

06 72 10 36 70

[contact@amiens-energies.com](mailto:contact@amiens-energies.com)

Retrouvez toute l'actualité des travaux  
sur le site internet ou le Facebook Amiens Energies:  
<https://rezomee.fr/amiens-energies/>

